



Mariage Franco Américain et lieu de résidence en France

Par **affi92**, le **05/04/2013** à **16:41**

Bonjour,

Je suis Française, j'envisage de me marier avec un Américain et je voudrais connaître la meilleure démarche à suivre sachant que nous souhaitons vivre en France.

Pour l'instant, nous projetons de nous marier en Californie (son lieu de résidence) si j'ai bien compris :

- publication des bans
- mariage
- transcription sur les registres français
- demande de visa pour lui (à réception du livret de famille)
- inscription à l'Ofii dans les 3 mois
- demande de carte de séjour 2 mois avant l'expiration du visa

Donc il ne pourrai pas travailler en France avant d'avoir la carte de séjour?

A-t'il la carte sécu dès qu'il arrive sur le territoire français? ou qu'elle est la procédure.

Merci d'avance